



## Récupération de points avant annulation

-----  
Par Jeje\_10

Bonjour,

Mon solde de point est à 1 depuis Mai 2022, j'étais donc sensé récupérer mes points en Mai 2025.  
Sauf que je viens de faire une double infraction qui va me couter 8points.  
Je n'ai toujours pas reçu le pv de ces infractions et je voudrais savoir si il n'y a pas une solution pour ne pas perdre ces points avant la récupération des autres.

Merci d'avance pour vos réponses.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Non, là pas de solution pour récupérer 9 points rapidement. On peut effectuer un stage par an pour récupérer 4 points, mais ça ne suffira pas.

La seule issue est d'arriver soit à faire annuler la procédure, soit à la faire traîner assez longtemps pour tenir jusqu'en mai 2025.

Vous pouvez détailler les infractions sur le forum, il y a quelques bons connaisseurs du droit routier qui passent par là.

Si vous êtes prêt à y mettre le prix, il faudra en dernier recours tenter de voir avec un avocat spécialisé s'il y a moyen soit de trouver un vice de forme susceptible de rendre les poursuites caduques, soit de faire traîner la condamnation définitive assez longtemps par le jeu de la contestation, du passage au tribunal puis de l'appel. Cela risque de vous coûter plus cher qu'un nouveau permis et d'aggraver la condamnation finale.

-----  
Par Jeje\_10

Bonjour,

Merci de votre réponse si rapide.

Mes infractions sont excès de vitesse de 42km/h de plus et alcool entre 0.25 et 0.40.

J'aimerais savoir si il est possible de faire trainer autant de temps une contravention, je doute pouvoir la faire annuler...  
Malgré que sur l'avis de rétention, le gendarme c'est trompé d'une lettre sur ma commune de domiciliation, est ce que ça pourrait être une cause pour un vice de procédure ?

Mettre le prix à quel point ? Auriez-vous une tranche de prix à me donner pour ce genre de demande svp ?

Merci encore d'avance pour vos réponses.

-----  
Par janus2

Bonjour,

Depuis mai 2022, pourquoi n'avez-vous pas fait plusieurs stages qui vous auraient permis, aujourd'hui, d'avoir un nombre confortable de points ?

-----  
Par Twistytwik

Il aurait fallu faire un stage pour récupérer 4 points dès votre première perte, puis refaire le stage l'année suivante. Mais maintenant je crains que ce ne soit trop tard !

-----  
Par Jeje\_10

Oui il aurait fallu...

Mais à ce moment je n'avais pas vraiment les moyens et j'ai été optimiste sur ma façon de conduire...

99% du temps je n'ai jamais fait d'infractions me coutant des points que je n'aurais pas pu récupérer avec un stage.